

Français

3ème A.S

Document d'accompagnement du programme

JUIN 2011

SOMMAIRE

Préambule

1. Le cadre théorique

- 1.1. *La linguistique de l'énonciation et l'approche communicative*
- 1.2. *Le cognitivisme*
- 1.3. *L'approche par les compétences*
- 1.4. *Les compétences transversales*

2. Les contenus

3. Les objets d'étude

- 3.1. *Le document historique*
- 3.2. *L'argumentation*
- 3.3. *La nouvelle fantastique*

4. Les techniques d'expression écrites et orales

- 4.1. *La synthèse de documents*
- 4.2. *Le compte rendu critique*
- 4.3. *La lettre de motivation*

Bibliographie

Préambule

Ce document est destiné aux professeurs du cycle secondaire. Il a pour visée de leur offrir une lecture fonctionnelle du nouveau programme pour les aider à le mettre en œuvre. Le nouveau programme poursuit des objectifs qui dépassent le cadre de la classification typologique des textes et accorde une grande importance à la linguistique de l'énonciation qui pose comme préalable qu'il faut distinguer ce qui est dit (contenu du texte) de la présence de l'énonciateur dans son propre discours. Il adopte une démarche de projet pédagogique et vise l'installation de compétences par des activités variées qui permettront aux apprenants de s'approprier les règles régissant les différents discours et les enjeux qui les sous-tendent.

1. Le cadre théorique

1.1. *La linguistique de l'énonciation et l'approche communicative*

Les deux premiers cycles de l'enseignement ont permis d'installer la notion de texte. Les apprenants ont été confrontés, dans le cycle moyen, au texte considéré comme une superstructure dans laquelle l'exploitation des marques intertextuelles explicitées leur permettaient d'intégrer ce texte dans la classification opérée par une typologie et d'inférer alors une visée textuelle.

Le programme de 3^{ème} AS comme ses prédécesseurs (1^{ère} et 2^{ème} AS) accorde une place plus importante à la linguistique de l'énonciation qui pose comme préalable qu'il faut distinguer ce qui est dit (contenu du texte et son intention informative) de la présence de l'énonciateur dans son propre discours. Ainsi, tout discours porte la marque de son énonciateur. En interrogeant ces traces d'énonciation, en se posant des questions sur :

- le contexte d'énonciation (lieu, temps de l'allocation),
- les modalités d'inscription du locuteur et de l'allocutaire dans l'objet – texte,
- l'opacité ou la transparence d'un texte,
- le degré d'objectivation du discours,
- la focalisation (sur l'objet, le locuteur, l'allocutaire),

l'information contenue dans un texte sera appréhendée à un autre niveau de réflexion qui fera prendre conscience au fur et à mesure à l'apprenant qu'un locuteur est déterminé psychologiquement, idéologiquement, culturellement comme il l'est lui-même ; que le référent dont parle le locuteur n'est pas le réel mais un réel filtré par lui ; que le locuteur adresse toujours son message à un (ou des) allocutaire(s) ciblé(s).

Cette prise de conscience en amènera une autre : une compétence de communication n'est pas seulement la conjugaison de deux composantes (compétence linguistique et compétence textuelle). Pour être acquise, la compétence de communication doit intégrer d'autres compétences dont :

- la compétence sémiotico-sémantique (les systèmes associés au linguistique comme la gestuelle, la ponctuation, la graphie...);
- la compétence situationnelle et sociale (connaissance du référent, dont on parle, connaissance de l'univers...);
- la compétence pragmatique (savoir-faire concernant la mise en œuvre d'objets de communication conformes aux conditions matérielles, sociales, psychologiques...).

1.2. Le cognitivisme

Les concepts qui éclairent la nature des connaissances à transmettre et les méthodes à utiliser sont à la base de ce programme :

- Le conflit cognitif, né de l'interaction entre le sujet et le milieu constitue le mécanisme responsable des modifications des structures cognitives.
 - L'élaboration des structures de connaissance est progressive, selon des paliers et des stades.
 - Le déséquilibre cognitif chez le sujet se fait non seulement entre le sujet et le milieu, mais également par la prise de conscience d'un désaccord interindividuel.
-
- Les difficultés d'un apprentissage se situent d'une part au niveau de la structuration du savoir et d'autre part au niveau de la démarche intellectuelle qui permet d'atteindre ce savoir.

Les théories cognitivistes considèrent la langue non comme un savoir « inerte » mais comme une construction intellectuelle dans laquelle l'apprenant doit s'impliquer, en mobilisant toutes ses ressources.

1.3. L'approche par les compétences

Le programme ne peut plus être alors basé sur la logique d'exposition de la langue mais structuré sur la base de compétences à installer.

La compétence est la mise en œuvre d'un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'identifier et d'accomplir un certain nombre de tâches appartenant à une famille de situations, que ces dernières soient disciplinaires ou transversales. Une famille de situations requiert les mêmes capacités ou les mêmes attitudes, les mêmes démarches pour résoudre les problèmes.

A ce titre le projet qui obéit à une intention pédagogique et qui permet l'intégration des différents domaines (cognitif, socio-affectif) à travers des activités pertinentes, est le moyen d'apprentissage adéquat.

1.4. Les compétences transversales

Les énoncés de « compétences transversales » ne font référence à aucune discipline particulière, à aucun domaine particulier.

Ces compétences peuvent être :

a- cognitives, exemples :

- résoudre des situations problèmes,
- maîtriser des démarches,
- prendre et traiter de l'information,

b- de type méthodologique, exemples :

- savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire,
- savoir synthétiser l'information,
- savoir élaborer un plan,

c- socio-affectives, exemples :

- savoir écouter l'autre,
- savoir exposer son point de vue,
- être tolérant.

Une compétence disciplinaire doit être travaillée dans les autres disciplines pour devenir transversale (exemple : le résumé)

2. Les contenus

Les contenus ont été sélectionnés, et leur progression sur l'année a été établie sur la base :

- de la prise en compte des types d'ancrage énonciatif :
 - énonciation du discours oral, énonciation « actuelle », manifestée par Je/Ici/Maintenant,
 - énonciation du discours écrit, celui-ci étant ancré dans une situation explicitée par le contexte et dont le référent textuel est le Je /Ici/Maintenant (Ex : L'appel),
 - énonciation du récit, énonciation « non actuelle », Il / Passé simple (ou passé composé)/ Imparfait (Ex : la nouvelle et les récits historiques),
 - énonciation du discours scientifique qui présente les faits comme vrais (Présent atemporel),
 - du respect d'une approche de type spiralaire : il s'agit d'arriver progressivement à l'acquisition des formes discursives en transférant des savoirs et savoir-faire acquis sur les discours les plus simples aux discours les plus complexes,
- du croisement entre formes discursives et intentions communicatives,
- du passage d'objets d'étude dans lesquels les traces de l'énonciation sont perceptibles à des discours dans lesquels il s'agit de découvrir l'instance discursive,

- de la prise en compte des manifestations tant orales qu'écrites de la langue dans les différents supports que l'apprenant peut rencontrer dans son environnement extra scolaire (articles de presse, affiches, B.D ...),
- des possibilités cumulées des objets d'étude à offrir un échantillon des faits de langue.

Les contenus sont d'abord présentés dans un tableau synoptique puis traités de façon détaillée dans des tableaux relevant de chaque objet d'étude.

Les techniques d'expression doivent faire l'objet d'un apprentissage systématique. Il va sans dire que la prise de notes et le résumé sont des techniques récurrentes car elles servent de base aux autres techniques d'expression (compte rendu, synthèse de documents).

Le tableau synoptique montre la progression sur l'année. Il est toutefois à noter que le fait poétique ne fera pas l'objet d'un enseignement apprentissage ramassé (une période déterminée de l'année scolaire) mais d'un enseignement distribué (cf. programmes précédents) car il ne constitue pas un objectif de maîtrise mais un objectif d'enrichissement. Outre la fonction esthétique de ce type de messages à laquelle il faudra sensibiliser les apprenants, d'autres supports (chansons, dictons, images, B.D, calligrammes) peuvent servir à de nombreuses activités. (Voir tableau synoptique).

3. Les objets d'étude

3.1. Le document historique

De quelque manière qu'on la considère, l'histoire est le « cours humain des événements » constamment en train de « se produire », c'est-à-dire la « relation humaine » de ces événements qui exige d'être « remaniée », « réécrite », « revue », « remise à jour » et cela indéfiniment . **Comme nos souvenirs, l'histoire, en tant que telle, est tributaire d'un regard subjectif sur le passé humain.**

C'est pour empêcher le temps d'effacer les actions accomplies par les hommes que les premiers historiens « professionnels » ont soulevé des questions : qu'est ce qui est « mémorable » ? De quoi y a-t-il lieu de se souvenir ? De quel passé proche ou lointain, faut-il parler et pourquoi ? provoquant en nous d'autres questions comme : comment juger de la vérité du discours de l'historien, qui prétend nous présenter la réalité du passé ? Que veut-il et que peut-il nous montrer ou nous démontrer ?

Présenter et utiliser un document historique

Commenter un document, c'est utiliser ses connaissances afin de le comprendre et d'en voir l'intérêt d'un point de vue historique.

Quelle est sa valeur comme témoignage sur une société, un fait politique, un personnage ?

Il faut donc faire une double analyse critique, à la fois :

- interne pour juger de son objectivité,
- externe en la comparant à ce que l'on sait déjà sur le même événement ou la même période.

Il faut aussi juger de sa portée : que nous apporte-t-il de nouveau ou de différent par rapport à ce que l'on connaît déjà ?

Le travail est facilité par l'existence de tâches qui sont en rapport étroit avec le texte selon les phases suivantes :

1. Première phase : décomposition des éléments du texte (critique interne)

- Lecture attentive et réfléchie,
- Recherche des mots difficiles,
- Repérage des noms propres,
- Recherche des mots-clés (ceux qui paraissent importants)
- Identification des événements et des personnages,
- Résumé des idées essentielles de chaque partie ou paragraphe.

2. Deuxième phase : détermination du contexte (critique externe)

Il faut essayer de répondre à quelques questions qui permettent de mieux comprendre les raisons de la production du texte.

Quand ? Le texte est-il ou non contemporain des faits rapportés ? Quelle est la situation du moment ?

- Où ? De quel espace nous parle-t-il ?
- Qui est l'auteur ? Un témoin direct, indirect, anonyme, connu ?
- Quel est son niveau de responsabilité ?
- De qui parle-t-il ?

Est-il destiné à être diffusé à un large public ?

- Juridique (loi, rapport, décret, constitution).
- Politique (discours, interview, mémoires).
- Articles de presse.
- Affiche.
- littéraire : roman historiques.
- Manuels scolaires.
- Archives nationales.

Est-il destiné à un usage personnel ou restreint ?

- Journal intime.
- Lettre.
- Rapport.
- Archives familiales.

Procédés discursifs employés dans le texte historique

Le récit historique n'est pas seulement une accumulation froide des faits, « l'historien », « auteur » intervient dans son récit pour souligner, expliquer, juger les faits rapportés en introduisant dans l'exposé des faits, un ordre, une logique et donne ainsi un sens à la chronologie historique, qui n'apparaît plus comme une succession de faits d'événements aléatoires mais comme l'enchaînement compréhensible de certaines causes et de certains effets.

Il est, par sa nature, rétrospectif. On y recourt aux temps coupés de la situation d'énonciation. « L'imparfait, le passé simple par exemple qui correspondent à la distance temporelle qui sépare le présent de l'écriture des événements relatés » (Michelet)

« Le choix du présent de narration actualise les événements rapportés et fait du lecteur le témoin d'une histoire en train de se construire ».

(C.Manceron)

Dans ce cas, l'emploi du futur historique permet d'anticiper sur les événements postérieurs à ceux qui sont rapportés au présent de narration.

Discours historique et argumentation

L'une des spécificités du discours historique est qu'il emprunte au « narrable » et à « l'argumentable ».

Ce qui se dit et s'écrit n'est jamais ni aléatoire ni « innocent ». Il faut donc envisager le texte historique non pas seulement dans sa visée informative à usage archivistique « traditionnel » mais aussi dans sa dimension pragmatique.

Le fait de considérer le texte historique comme une reconstitution « fidèle » du passé émaillée et illustrée de citations, images, cartes et archives d'époque de toute sorte sur lesquelles l'historien se fonde, **ne doit donc pas occulter le fait qu'il exprime aussi une vision de l'histoire ou de l'événement historique à laquelle l'historien invite le lecteur à adhérer.**

La nature des faits choisis, leur caractérisation et les commentaires que peut en faire l'auteur, les descriptions des personnages historiques et les jugements portés montrent que le texte historique ne relève pas du simple report de faits mais relève aussi du discours argumentatif (volonté de convaincre le lecteur d'une vision propre à l'auteur.)

Exploiter une carte historique

Une carte représente à une échelle réduite des territoires et des données qui s'y rapportent.

En histoire, la carte permet de localiser des événements, traduire visuellement des phénomènes qui se produisent sur des espaces différents en un temps donné.

Ainsi toute carte en histoire doit s'inscrire dans un plan limité par :

- le thème,
- l'espace,
- le temps.

La carte historique présente :

- des données qui sont regroupées dans la légende, classées selon ce que la carte veut montrer,
- des symboles pour présenter les données, les cartographes utilisent un langage de signes représentant des localisations (points, cercles, traits, flèches) de hiérarchiser (couleurs proches, opposées, dégradées),
- un commentaire : à partir de la carte l'auteur organise un commentaire suivant l'ordre choisi par la légende pour ordonner les données (civilisations, échanges, ruptures).

3.2. L'argumentation

L'étude des textes argumentatifs en 3^{ème} année secondaire portera sur la mise en évidence des stratégies d'appel visant à faire agir ou réagir (l'exhortation), ainsi que celle des textes polémiques (le débat d'idées). On y approfondira l'étude de l'organisation du type exhortatif. On y verra les éléments inhérents à la rhétorique de l'appel ainsi que les figures de styles de la réfutation dans le cadre de l'étude du type polémique.

Structure et rhétorique de l'appel

Dans un texte exhortatif l'émetteur lance un appel à des destinataires pour les pousser à agir.

C'est un type de texte qui contient, en général :

- une partie expositive contenant un constat négatif ou insatisfaisant ;
- une partie argumentative contenant l'idée de la nécessité d'un changement avec des indications sur l'action à entreprendre ;
- l'appel proprement dit qui sera la partie exhortative.

Ce type d'argumentation privilégie, en général, une énonciation qui évite la neutralité de l'expression. On y pratique l'injonction qui interpelle le lecteur et sollicite de sa part action et réaction et on y utilise un style oratoire, destiné à mieux convaincre.

Ce style s'appuie sur :

l'anaphore, répétition à intervalles réguliers d'un terme ou d'une expression qui provoque un leitmotiv sémantique ou sonore pour attirer l'attention sur une idée essentielle ;

la période, phrase très longue qui vise à montrer et démontrer la force de conviction de l'auteur/locuteur ;

l'antithèse, rapprochement de termes de sens opposés indiquant une tonalité polémique à travers, souvent, deux champs lexicaux opposés pour valoriser une thèse et discréditer l'autre pour renforçant l'argumentation grâce à l'effet de contraste.

Les figures de style :

la métaphore, véritable outil de persuasion qui transfère l'énoncé abstrait dans un registre imagé et accepté du lecteur, en rapprochant des faits qui ne résistent pas forcément à l'analyse ;

l'exemple, fragment de récit dans un discours abstrait qui aide à la compréhension en fournissant une mise en scène de l'idée pouvant avoir valeur de preuve et servant à illustrer l'idée ;

le récit, séquence narrative au service de l'argumentation qui prête à l'argument une crédibilité supplémentaire.

S'adapter à l'autre :

Le souci d'agir sur le destinataire est encore plus évident dans le discours argumentatif à visée exhortative. On doit déterminer sa « cible » et adapter son langage en fonction de celle-ci. Lorsque l'on n'adapte son propos au destinataire et à ses attentes que pour mieux le manipuler, ceci relève de la tromperie

Dans certains discours argumentatifs, l'auteur commence par une entrée en matière brève et percutante (l'exorde) qui sert à capter l'attention du destinataire et à lui inspirer de la sympathie. Souvent ce type de texte se conclut par un résumé des principaux arguments et un appel aux sentiments (péroraison).

La fonction polémique du texte argumentatif

Tout texte argumentatif défend une prise de position en s'opposant implicitement ou explicitement à ceux qui pensent le contraire.

Si le texte ne s'adresse pas directement à l'adversaire lui-même, il vise à discréditer cet adversaire.

Si le texte est directement adressé à l'adversaire, il vise à réduire l'autre au silence, sans chercher à le convaincre. On peut donc dire qu'il y a là deux fonctions dominantes :

La fonction persuasive (l'appel) où l'émetteur cherche à convaincre le lecteur, à lui faire partager ses vues en faisant appel à ses sentiments (persuader) ou à sa raison (convaincre).

La fonction polémique (le débat d'idées) où l'objectif est de ridiculiser les parties avec lesquelles on est en désaccord.

Structure et système d'énonciation

- Prendre position ou s'impliquer dans son discours

L'une des constantes de l'argumentation est la conviction de l'auteur qui revendique la paternité de ses idées notamment à travers :

- Le système d'énonciation

On recourt fréquemment à la première personne, indice de la présence du locuteur dans les propos tenus. Du fait de cette présence marquée on peut dire que le texte argumentatif relève du discours qui est à l'initiative du locuteur par opposition au texte narratif qui est à l'initiative du narrateur.

Ainsi le locuteur peut se manifester (1^{ère} personne et présence des marques de jugement, verbes d'opinion) ou ne pas se manifester (objectivité apparente du texte informatif/explicatif, utilisation de la 3^{ème} personne et des phrases déclaratives) pour masquer l'intention de convaincre. Le présent atemporel est le temps habituel du texte argumentatif, puisque l'argument est valable de façon générale.

- Le choix du lexique

La modalisation est un des moyens qui permet à l'auteur de prendre position et de s'affirmer.

En argumentant l'auteur use de termes et expressions qui affirment sa certitude d'être dans le vrai et qui traduisent son assurance et sa confiance dans ses idées comme « évidemment », « il est certain que », « assurément », « sans aucun doute », « indubitablement », « toujours » et « jamais » etc. Cette conviction se lit aussi à travers l'emploi de verbes d'obligation.

Les stratégies argumentatives

Le texte argumentatif s'élabore en un aller-retour entre idées abstraites et exemples concrets.

La clarté de l'exposition, la progression logique des énoncés de l'ouverture à la conclusion, sont des éléments participant d'une bonne stratégie argumentative.

La construction de l'argumentation obéit à des règles, les unes relevant de la rhétorique ou de « l'art de persuader » les autres de la logique.

a- Les formes relevant de la rhétorique

- Le dilemme : on enferme la thèse dans un choix impossible.

- L'ironie : on feint d'adopter l'opinion de l'autre pour mieux la détruire en la ridiculisant. C'est l'un des moyens de la polémique et il vise à déprécier l'adversaire, sous couvert de son éloge. On y sollicite la connivence du lecteur/auditeur par le biais de la raillerie.

-L' argument de mauvaise foi : il se sert de la propre personnalité de l'adversaire pour réfuter ses idées.

-L'argument d'autorité qui est une affirmation présentée comme incontestable non pas nécessairement parce qu'elle est vraie, mais parce qu'elle émane d'une personnalité qui fait autorité dans le domaine en question. C'est également un moyen de faire pression sur le contradicteur.

- La concession : on commence par accorder du crédit au raisonnement avancé par la partie adverse, pour mieux défendre ensuite ses propres arguments comme « il est possible que ...mais » ;

b- Les formes relevant de la logique

-Le raisonnement inductif permet d'énoncer une vérité générale induite à partir de l'observation d'un fait particulier, dans ce sens il est abusif.

Le raisonnement inductif est cependant très utilisé pour sa force de persuasion car il présente ce fait particulier comme une preuve.

Exemple : Arsène Lupin est un cambrioleur

Mais c'est aussi un gentleman

Donc, les cambrioleurs sont des gentlemen.

-Le raisonnement par analogie où l'on met les faits dont on parle en parallèle avec d'autres faits connus. On peut considérer ce type de raisonnement comme voisin de l'induction car il repose sur l'assertion selon laquelle telle ou telle chose doit être vraie parce qu'elle est semblable à telle autre chose reconnue comme vraie. Ce qui dans les faits ne fournit jamais de preuve au sens strict, seulement une probabilité (comparaison n'est pas raison)

-Le raisonnement déductif où l'on part d'une idée générale pour justifier une conclusion particulière. Cette démarche s'appuie sur des postulats qui ne sont pas à démontrer pour déduire des conséquences. Dans ce type de construction chaque affirmation doit amener nécessairement à la suivante. On l'appelle aussi « syllogisme nécessaire », qui part d'une vérité générale appelée majeure pour

en déduire une vérité particulière : la conclusion, grâce à une vérité intermédiaire appelée mineure. Ce type de raisonnement se rencontre essentiellement dans les textes scientifiques ou philosophiques.

« Le syllogisme probable » ou enthymème est le mode de déduction que l'on retrouve dans les textes argumentatifs littéraires ; il part non pas de vérités prouvées mais d'affirmations probables pour obtenir l'adhésion, ce qui donne à la thèse défendue une aura d'objectivité.

- Le sophisme est une forme de syllogisme qui semble logique en apparence, mais qui est en fait trompeur car il repose sur une affirmation erronée, par exemple : -Les animaux sont carnivores,

- la vache est un animal,

- donc la vache est carnivore.

Il peut reposer sur les différents sens d'un mot. On arrive ainsi à démontrer une chose et son contraire, par exemple :

-Tous les hommes sont mes frères,

-on ne trahit jamais un frère,

-donc je ne peux trahir personne.

Le sophisme est utilisé quand on veut manipuler l'autre en l'induisant en erreur.

3.3. La nouvelle fantastique

(Cet objet d'étude ne concerne que les classes de lettres)

Dans un esprit de continuité, on propose en 3^{ème} AS la nouvelle fantastique, le fantastique étant considéré comme un genre littéraire qui repose sur **l'hésitation** d'un personnage confronté à un événement qui lui paraît inexplicable et dont il se demande s'il doit faire intervenir le surnaturel (ou une cause irrationnelle) pour l'expliquer. « **"J'en vins presque à croire"** : voilà la formule qui résume l'esprit du fantastique. La foi absolue comme l'incrédulité totale nous mèneraient hors du fantastique : c'est **l'hésitation** qui lui donne vie. » (Tzevetan Todorov, Introduction à la littérature fantastique.).

Quels sont les aspects de la nouvelle qu'il faudra étudier en 3^{ème} AS ? Cette année, on s'attachera aux aspects suivants :

- la structure complexe en distinguant le récit cadre des récits encadrés,
- les indices et les informants,
- le rapport temps de l'histoire / temps de la narration pour cerner le rythme du récit.

a. La structure complexe : le récit cadre et le(s) récit(s) encadré(s)

Il faut, cette année, choisir des nouvelles à structure complexe avec des récits qui s'emboîtent l'un dans l'autre de manière à avoir un récit cadre et un ou des récits encadrés dans une même nouvelle.

Le récit cadre présente les personnages et les circonstances ainsi que le narrateur qui prendra en charge la suite de l'histoire (voir exemple 1 et 2). Il permet aussi « *d'amorcer la tension dramatique et d'opérer des anticipations.* » (Franck Evrard, *La nouvelle*, Seuil, 1997, p 43.).

Le narrateur peut demeurer le même dans le récit cadre et dans le(s) récit(s) encadré(s) (voir exemple 1). Il peut aussi y avoir multiplicité des voix narratives (voir exemple 2) quand « *le narrateur premier (N1) dispose le cadre du récit avant de déléguer sa parole à un narrateur second (N2) qui assume la responsabilité de raconter l'histoire.* » (Evrard F., p 42.). Cela « *préserve le caractère oral du récit et la communication de groupe en s'inscrivant dans la tradition du conte.* ». (Evrard F., p 42.).

Exemple 1 :

« Mon Dieu ! Mon Dieu ! Je vais donc écrire enfin ce qui m'est arrivé ! Mais le pourrai-je ? L'oserai-je ? Cela est bizarre, si inexplicable, si incompréhensible, si fou ! (...)

Je suis aujourd'hui dans une maison de santé ; mais j'y suis entré volontairement, par prudence, par peur ! Un seul être connaît mon histoire. Le médecin d'ici. Je vais l'écrire. Je ne sais pas trop pourquoi ? Pour m'en débarrasser, car je la sens en moi comme un intolérable cauchemar.

La voici :

« J'ai toujours été un solitaire, un rêveur, une sorte de philosophe isolé, bienveillant, content de peu, »

Le début de la nouvelle « *Qui sait ?* » de Maupassant

Dans ce cas, le récit cadre est pris en charge par un narrateur qui s'avère être le même que celui qui s'apprête à raconter la nouvelle histoire. Le récit encadré commence à partir de « *J'ai toujours été un solitaire, un rêveur, une sorte de philosophe isolé, bienveillant, content de peu, »*

Exemple 2 :

« On faisait cercle autour de M. Bermutier, juge d'instruction, qui donnait son avis sur l'affaire mystérieuse de Saint-Cloud. Depuis un mois, cet inexplicable crime affolait Paris. Personne n'y comprenait rien. (...)

Plusieurs femmes s'étaient levées pour s'approcher et demeuraient debout. (...). Elles frissonnaient, vibraient, crispées par leur peur curieuse, (...). Une d'elles, plus pâle que les autres, prononça pendant un silence :

« C'est affreux. Cela touche au surnaturel. On ne saura jamais rien. »

Le magistrat se tourna vers elle :

« Oui, Madame, il est probable qu'on ne saura jamais rien. Quant au mot surnaturel que vous venez d'employer, il n'a rien à faire ici. Nous sommes en présence d'un crime fort habilement conçu, fort habilement exécuté, si bien enveloppé de mystère que nous ne pouvons

le dégager des circonstances impénétrables qui l'entourent. Mais j'ai eu, moi, autrefois, à suivre une affaire où vraiment semble se mêler quelque chose de fantastique. Il a fallu l'abandonner d'ailleurs, faute de moyens de l'éclaircir. »

Plusieurs femmes prononcèrent en même temps, si vite que leurs voix n'en firent qu'une : « Oh ! Dites-nous cela. »

M. Bermutier sourit gravement, comme doit sourire un juge d'instruction. Il reprit : « (...) dans l'affaire que je vais vous dire, ce sont surtout les circonstances préparatoires qui m'ont ému. Enfin, voici les faits :

J'étais alors juge d'instruction à Ajaccio,..... »

Le début de la nouvelle « *La main* » de Maupassant.

Dans ce deuxième cas, le récit cadre est pris en charge par un narrateur (c'est un personnage présent dans le groupe qui faisait cercle autour de M. Bermutier). Et c'est le juge d'instruction M. Bermutier qui racontera ensuite une histoire « fantastique » qu'il a lui-même vécue. On peut aussi souligner les effets produits par le conteur qui sont mis en évidence dans le récit cadre et qui installe une atmosphère idéale pour ce genre de récit : peur, incompréhension des faits, doute, etc.

Quant au récit encadré, il commence à partir de « *J'étais alors juge d'instruction à Ajaccio,..... »*.

b. Les indices et les informants :

Dans *Introduction à l'analyse structurale des récits*, R. Barthes distingue deux grandes classes d'unités narratives : **les fonctions** et **les indices**.

- **Les fonctions** (abordées en 2 AS) sont la catégorie du *faire*, elles font avancer le récit. Elles se subdivisent en deux sous classes d'unités narratives : les noyaux et les catalyses.

- Les noyaux (ou fonctions cardinales) constituent de véritables charnières du récit. Les actions auxquelles ils se réfèrent, ouvrent une alternative conséquente pour la suite de l'histoire. Ce sont tous les points du récit qui auraient pu faire bifurquer l'histoire. « Les noyaux sont les moments de risque du récit » dans ce sens toutes les parties du récit sont consécutives (elles se suivent immédiatement dans le temps) et conséquentes (elles résultent du fait antérieur). Les noyaux forment des ensembles finis, régis par une logique.
- Les catalyses n'ont pas la même importance, elles sont uniquement consécutives, on y décrit ce qui sépare deux moments de l'histoire. Ce sont des expansions qui peuvent être en théorie illimitée, par rapport aux noyaux.

Ce qui fait dire que les noyaux ont à voir avec l'histoire racontée (les événements) et les catalyses avec la narration (la manière dont l'histoire est racontée).

- **Les indices** sont la catégorie de « l'être », ils se répartissent en deux sous-classes les informants et les indices :

- les informants « apportent une connaissance toute faite » ; ils servent à identifier, à situer dans le temps et dans l'espace. Ce sont « des données pures immédiatement signifiantes. »
- les indices renvoient à un caractère, un sentiment, une atmosphère. Ils « appellent une activité de déchiffrement » car ils comportent des signifiés implicites (Le nom donné à un personnage est-il un indice annonçant ce qui va se passer ? ex : le personnage « Meursault » (Mort/ soleil) dans de A. Camus)

« Les catalyses, les indices et les informants sont des expansions du récit.

Les catalyses sont des expansions par rapport aux noyaux ; les indices et les informants par rapport aux noyaux et aux catalyses. » (Ch. Achour, S. Rezzoug, *Convergences critiques*, OPU, 1990).

c. Le rapport temps de l'histoire / temps de la narration :

Pour connaître le rythme du récit, on compare la durée de l'histoire (qui est une série d'événements qui se déroulent avec des personnages, dans un lieu et un temps donnés) et la durée de la narration (action et manière de raconter l'histoire).

Le rythme du récit varie donc selon le rapport histoire et narration. Le narrateur peut accélérer ou ralentir les actions de l'histoire et cela, selon les cas suivants :

- **La scène** : [le temps de la narration (TN) = le temps de l'histoire (TH)]
Dans ce cas, il existe une équivalence entre le temps de la narration et le temps de l'histoire. Le narrateur donne l'impression de raconter l'action en temps réel (ex : les dialogues).

Exemple :

« Je vois un type assis sur les grosses pierres au bord du torrent, Je crois d'abord qu'il pêche. Vu l'heure, ce serait étonnant. En m'approchant je remarque qu'il tient une guitare entre ses jambes.

Je lui dis : « Qu'est-ce que tu fais ? »

Il lève la tête ; il a un vilain regard. Au bout d'un petit moment il répond : « J'arrange ça, tu vois. » Il taille une clavette avec un couteau. C'est un jeune homme. Il ne me plait pas. Mais je regarde ses mains habiles et je reste là. »

J. GIONO, *Les Grands Chemins*, Gallimard.

- **Le sommaire** : [le temps de la narration (TN) < le temps de l'histoire (TH)]

Le narrateur rapporte toute une période en quelques lignes du texte. Le rythme du récit s'accélère.

Exemple :

« Nous glissons sur dix années de progrès et de bonheur, de 1800 à 1810 ; Fabrice passa les premières au château de Grianta, donnant et recevant force coups de poing au milieu des petits paysans du village, et n'apprenant rien, pas même à lire. Plus tard, on l'envoya au collège à Milan. »

STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*.

- **Le ralenti** : [le temps de la narration (TN) > le temps de l'histoire (TH)]
Dans ce cas, la narration développe longuement un événement qui ne prend que quelques secondes dans l'histoire.

Exemple :

« M. venait d'être atteinte d'une subite rafale dont elle n'était pas la cible. Sa plaie était bien réelle. (...)

Une lenteur infinie s'empara des gestes de M., ses sensations faiblissaient. Seul le désir pressant d'arriver en vue du pont la lancinait encore. Elle résista à l'écroulement. (...)

M. épouse ses mouvements, se retourne, se courbe, pivote lentement très lentement comme au cinéma durant ces séquences au ralenti elle s'abandonne à l'attraction du sol à la pesante chute jusqu'à atteindre graduellement le trottoir où elle se retrouve couchée dans la posture du fœtus. »

Andrée CHEDID, *L'artiste et autres nouvelles*.

- **La pause** : [le temps de l'histoire (TH) = 0]
Le narrateur suspend pour un temps le fil de l'histoire pour par exemple une description qui n'a pas d'incidence sur la suite du récit.

- **L'ellipse** : [le temps de la narration (TN) = 0]
Le narrateur passe sous silence une période de l'histoire.

Exemple :

« Dans une fente, un livre : j'en vois le dos, je m'écorche les ongles à essayer de le tirer. Enfin, avec l'aide de la règle, en cassant un pupitre, j'y arrive ; je tiens le volume et je regarde le titre : « ROBINSON CRUSOE ».

Il est nuit.

Je m'en aperçois tout d'un coup. Combien y a-t-il de temps que je suis dans ce livre ?

Rappel

L'ordre des actions

Le narrateur peut raconter les actions dans un ordre chronologique ou les agencer dans un ordre différent en utilisant :

- Le retour en arrière : la narration peut ne pas reproduire l'ordre de l'histoire. Elle peut abandonner la trame du récit pour effectuer des retours en arrière (analepses, plus communément appelées par l'anglicisme « flash back »). Cela permet d'introduire une explication, de relancer l'intérêt du lecteur.
- L'anticipation : l'histoire relate des faits supposés de l'avenir (prolepses). Cela entretient le suspense et mène le récit vers le dénouement.

NB : Il va sans dire que la terminologie employée dans le document d'accompagnement (ex : analepses, prolepses etc.) est spécifique et ne concerne que les enseignants. Elle ne doit en aucun cas être utilisée avec des élèves en classe.

La nouvelle fantastique : Rédiger une nouvelle pour exprimer son imaginaire et provoquer trouble et questionnement chez le lecteur.

Critères	Indicateurs
Volume de la production	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 25 et 30 lignes.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du cadre spatio-temporel. • Présence d'un champ lexical relatif à la peur et à l'angoisse. • Narration à la première personne. • Présence de passages descriptifs. • Mise en relation de la description avec les événements racontés (créer l'effet du doute et de la peur).
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la structure complexe : récit cadre, récit encadré. • Variation des rythmes du récit. • Emploi pertinent des temps (premier et arrière plan). • Présence d'une clausule (phrase qui clôt le récit et qui provoque une réflexion chez le lecteur).
Formulation	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi correct des temps (concordance des temps). • Présence des outils de la caractérisation. • Emploi des verbes au service de l'hésitation et du doute tels que (sembler, croire, paraître, supposer,....)

NB : Par rapport à l'organisation, l'indicateur « Variation des rythmes du récit » peut être considéré par l'enseignant comme un élément de différenciation pour les apprenants d'un meilleur niveau.

4. Les techniques d'expression écrites et orales

4.1. La synthèse de documents

Régulièrement et machinalement nous faisons des synthèses car notre vie quotidienne nous appelle à le faire. Dans la vie scolaire, il est nécessaire d'en acquérir la technique.

Qu'est-ce qu'une « synthèse de documents » ?

C'est un exercice oral ou écrit qui se rapproche des techniques du compte rendu et du résumé (cf. document d'accompagnement 2 AS), et en respecte les exigences ; mais cet exercice se base sur plusieurs documents en même temps. Il se propose d'en trouver les grandes lignes, d'en confirmer les points de vue, d'en tirer les convergences et les divergences pour construire un texte unique mais organisé (1/3 environ de la longueur d'ensemble).

Quels sont les matériaux de la synthèse ?

Les matériaux de base du dossier de synthèse sont de natures différentes : des extraits de journaux, des textes littéraires, des textes argumentatifs, des textes de vulgarisation scientifique, des documents visuels : schémas, graphiques et tableaux, images artistiques, images publicitaires, images humoristiques...

Comment faire une synthèse de documents ?

La synthèse de documents se présente comme une dissertation (introduction, développement, conclusion), mais elle se distingue de cette dernière par le fait que l'apprenant doit fournir les idées alors que, dans une synthèse de documents, il les emprunte aux textes documentaires du dossier.

Comme pour le résumé, il faut :

- lire de façon active les documents un par un,
- dégager le plan de chacun d'eux, les idées essentielles et les mots de liaison de chacun etc. (conseil pratique : en même temps que l'on travaille sur les documents en utilisant son propre codage : couleurs, cercles, numérotation..., on reporte le plan d'ensemble et les notes que l'on prend sur une feuille annexe divisée en autant de cases que l'on a de documents à travailler).

Cette lecture dynamique met en place des connexions, des oppositions et permet de faire un tri autour duquel apparaissent :

- l'essentiel qui sera la charpente de la synthèse,
- le secondaire qui étoffera cette charpente,
- l'incertain dont l'utilisation ne sera décidée qu'à la fin de l'étude, et l'inutile.

Ainsi, la logique du texte de synthèse à produire et l'organisation de la rédaction sont déjà apparentes.

Comment rédiger la synthèse ?

- Respect d'un plan équilibré :
 - une introduction pour présenter les documents (en signalant leur origine, leur nature, leurs auteurs),
 - un développement qui obéit aux règles de cette technique d'expression et comporte des parties équilibrées, des sous parties, des transitions bien marquées, qui obéit aussi à la cohésion interne, et qui utilise une approche comparative,
 - une conclusion concise mais **objective**, car elle doit être issue des documents synthétisés et non de son avis personnel.
- Reformulation personnelle des idées.
- Non utilisation de la première personne.

En résumé, les caractéristiques sont : concision, ordre et objectivité.

Grille d'évaluation d'une synthèse de documents

Critères	Indicateurs
Volume de la production	<ul style="list-style-type: none">• 1/3 environ de l'ensemble des documents.
Pertinence	<ul style="list-style-type: none">• Séparation introduction /corps du texte (de la synthèse).• Introduction présentant une accroche et annonçant la problématique et le plan.• Sélection des informations essentielles.• Précision de la référence pour chaque grande idée.• Rédaction à la 3^{ème} personne.• Rédaction avec objectivité.• Concision.

Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un plan personnel et cohérent. • Plan visible de prime abord. • Soulignage des titres. • Parties équilibrées.
Formulation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence des transitions. • Emploi des termes génériques. • Suppression des redondances. • Effort de formulation personnelle. • Usage d'une ponctuation adéquate.

4.2. Le compte rendu critique

Le compte rendu critique permet de dégager les composantes essentielles d'un texte ou d'un ouvrage : son contenu, son organisation interne, ses grandes thématiques auxquelles on apporte une appréciation personnelle qui permettra au lecteur de situer le texte dans une perspective plus vaste.

Du compte rendu objectif au compte rendu critique

Rendre compte objectivement c'est rapporter, le plus fidèlement possible ce dont il est question dans un texte. Globalement, vous devez informer votre lecteur sur la nature de l'ouvrage (référence, livre spécialisé, thèse, analyse...), des grandes idées qui structurent l'argumentation; vous en dégagez le sens général en insistant sur les temps forts et significatifs, tant au niveau du contenu que de la démarche méthodologique poursuivie par l'auteur.

Le compte rendu critique inclut les réactions et opinions du destinataire à l'égard du message. Il intègre une dimension commentative prenant en charge l'effet produit par l'événement ou les faits rapportés. Le compte rendu attendu de l'apprenant en 3^{ème} AS devra impérativement intégrer une partie commentative. Ainsi le compte rendu de textes et documents historiques ou de textes polémiques sera forcément « orienté », car ne retenant des faits à retranscrire que ceux qui sembleront les plus importants et les plus significatifs et introduisant des commentaires pouvant expliquer ou justifier ces choix .

Du résumé au compte rendu critique

L'approche méthodologique des deux techniques est identique. Cela a déjà été présenté dans le document d'accompagnement des programmes de 2^{ème} AS. En 3^{ème} AS il s'agira d'intégrer à ce qui a déjà été vu la dimension

commentative et critique et donc aider l'apprenant à affiner sa maîtrise en ce qui concerne cette nouvelle technique qu'est le compte-rendu critique.

Dans ce type de compte rendu, on ne se contente plus de décrire, on juge. Il est cependant nécessaire d'amener les apprenants à distinguer les jugements personnels subjectifs qui ne concernent que la personne elle-même (et qui ont alors une valeur, une portée limitée), des autres jugements qui peuvent être partagés par de nombreuses personnes. Le jugement est exprimé de façon personnelle mais il est toujours étayé par des arguments solides.

Le compte rendu critique est formé de deux parties : le résumé et la critique.

- Il évalue le fond (les idées) et/ou la forme (la façon dont les idées sont présentées).
- Il offre une étude du contexte de l'œuvre d'origine.
- Il est formé de quelques extraits ou exemples afin d'appuyer les jugements apportés.

L'appréciation critique

L'appréciation critique porte sur deux aspects : sur la valeur du texte lui-même (critique interne) et sur la place qu'occupe ce texte dans le contexte plus large d'un champ de connaissance (critique externe).

1. La critique interne permet de juger de la pertinence du propos, de la logique de l'argumentation et de la crédibilité des conclusions.
2. La critique externe permet de mettre en perspective les idées du texte par rapport à une réalité plus vaste : l'idéologie véhiculée par le texte, le contexte historique de sa production, les intentions de l'auteur...

La rédaction d'un compte rendu critique d'un texte argumentatif ou d'un texte historique

- Observer le texte et le contexte (titre sous titres source documents annexes etc.), pour en déterminer la nature argumentative, explicative, informative, etc. ; remarquer les premières phrases des paragraphes, car elles peuvent donner des indices par rapport au contenu de ces paragraphes.
- Répondre aux questions suivantes pour vérifier ses connaissances sur le texte d'origine : Par qui le texte a-t-il été écrit? Pour qui a-t-il été écrit? Sur quoi porte-t-il? Comment a-t-il été écrit?
- Se poser les questions suivantes :
 - de quel type de texte s'agit-il ?
 - quel est le thème traité ?

- sur quoi l'auteur insiste-il ?
- Déterminer la structuration du texte et son organisation, logique, chronologique, énumérative, pour en déterminer la progression.
- Remarquer les titres et les sous-titres.
- Prendre des notes à partir du texte, noter les mots et idées suggérés par les champs lexicaux, les anaphoriques, le sémantisme des articulateurs logiques et souligner les mots clés (qui devront être inclus dans le résumé).
- Résumer les paragraphes en quelques mots.
- Rédiger le compte rendu.

Pour le compte rendu critique d'un texte argumentatif ou d'un document historique à titre d'exemple.

- Déterminer la démarche de l'auteur : de quelle façon a-t-il décidé de construire son texte (ordre chronologique, réfutation d'une thèse adverse, etc.) et quel ton a-t-il utilisé (informatif, interrogatif, etc.)?
- Faire le plan du texte : faire ressortir la logique du texte, les idées principales et secondaires.
- Rassembler toutes les idées secondaires et déterminer leur rapport à l'idée principale (exemple, argument, illustration, citation, etc.)
- Regrouper les idées semblables pour éviter les répétitions. (Rappel : le compte rendu n'a pas besoin de suivre l'ordre des idées de l'œuvre d'origine.)
- Composer une introduction qui présente l'œuvre
 - Nom de l'auteur.
 - Renseignements biographiques sur l'auteur (si la longueur du compte rendu le permet et si les renseignements sont pertinents).
 - En histoire on peut parler d'une perspective historiographique, à savoir : une appréciation critique basée sur le moment où le texte a été produit ou encore, sur l'origine de son auteur (appartenance à une école de pensée ou à une culture précise).
 - Informations bibliographiques de l'œuvre.

- Genre d'œuvre (film, texte informatif ou argumentatif, roman, etc.).
 - Idée ou intrigue principale.
- Reformuler les informations et les idées dans son propre style.
 - Agencer toutes les parties pour qu'elles forment un tout cohérent, logique et suivi.

Le compte rendu critique d'une nouvelle

- Il fait ressortir l'intrigue principale de l'œuvre.
- Il développe les personnages principaux (leurs rôles, leurs liens avec les autres, leurs caractéristiques).
- Il évite de développer les personnages secondaires.
- Il discute des thèmes abordés dans l'œuvre (exemple les thèmes du temps qui passe, de la vieillesse et du destin dans la nouvelle « le K », de Buzzati ; et les thèmes de la folie, de la solitude et de la mort dans les nouvelles de Maupassant). Des symboles se rattachant à ces thèmes, illustrés par les êtres, les objets ou faits qui par leur forme ou leur nature, évoquent spontanément (dans une société ou une civilisation donnée), quelque chose d'abstrait ou d'absent. Exemple : la colombe et le rameau d'olivier symboles de la paix.
- Il peut se présenter sous la forme d'une fiche de lecture additionnée de critiques et d'appréciations personnelles.

Grille d'évaluation du compte rendu d'une nouvelle

Critères	Indicateurs
Sur le plan du fond	Est-ce que l'idée principale est mise en valeur ?
	Est-ce que les idées secondaires sont présentées en fonction de leur rapport à l'idée principale ?
	Est-ce que l'introduction du compte rendu présente l'œuvre et l'auteur?
	Est-ce que la démarche de l'auteur est bien présentée ?
	Est-ce que le compte rendu critique comporte deux parties : un résumé et une critique ?
	Est-ce que le compte rendu d'une nouvelle fait ressortir l'intrigue principale, développe les personnages principaux et discute des thèmes et des symboles ?
Sur le plan de la forme	Est-ce que le compte rendu est écrit à la troisième personne ?
	Est-ce que le compte rendu critique évite les formulations du genre « J'ai aimé » ?
	Est-ce que le compte rendu critique présente des jugements qui sont appuyés par des exemples et/ou des extraits ?
	Est-ce que le compte rendu a un nombre limité de citations? (il faut se rappeler que le compte rendu est avant tout un travail de résumé).
	Est-ce que les citations du compte rendu sont placées entre guillemets avec la référence appropriée ?

4.3. La lettre de motivation

La 3^{ème} AS parachevant le cycle secondaire, l'apprenant a besoin d'apprendre à rédiger des lettres de motivation pour s'inscrire dans un institut ou une université ou tout simplement pour accéder à la vie professionnelle.

La lettre de motivation a pour fonction de faire parvenir des informations à une personne ou à un service pour formuler une demande. Contrairement au CV (Cf. 2^{ème} AS) qui donne des indications sur le profil professionnel de son propriétaire, la lettre de motivation dévoile les atouts qu'il juge les plus amènes de faire accepter sa démarche.

Règles à respecter pour une lettre de motivation

- L'enveloppe : l'adresse du destinataire doit figurer dans la moitié inférieure. Une fois la lettre pliée, sa pliure doit être placée au fond de l'enveloppe pour éviter que le message ne se déchire au moment de l'ouverture de l'enveloppe.

- La lettre :

- L'entête : il doit permettre d'identifier l'expéditeur, la date et le lieu de l'envoi.
- La formule d'appel : la lettre débute, par politesse, par l'appellation du destinataire (Monsieur, Madame, Monsieur le recteur, Madame la directrice,...).
- Le corps de la lettre :
 - La formule introductive : elle sert à introduire des informations objectives, ou une demande, on peut employer les formules suivantes : j'ai l'honneur de, je vous prie de bien vouloir, je vous serais obligé(e) de bien vouloir...
 - Des paragraphes bien distincts présentent des idées claires. Le premier indique précisément l'objet de la lettre.
 - La formule de politesse finale suivie de la signature de l'expéditeur terminent la lettre. La formule de politesse est le meilleur moyen de conclure pour prolonger l'impression favorable que devra laisser la lecture de la lettre. Elle comprend un ou plusieurs verbes (ex : veuillez agréer, je vous prie de croire) ; une apostrophe (Monsieur, cher Monsieur) qui n'est autre que la répétition de la formule d'appel ; un groupe complément d'objet (ex : mes salutations distinguées ; mes respectueuses salutations ; mes sentiments respectueux et dévoués.

Particularités de la lettre de motivation

Devant servir de base à des analyses et à des sélections, la lettre de motivation doit être manuscrite et bien présentée (papier blanc 21/29 non ligné, encre bleue).

Si l'apprenant postule pour un emploi ou pour des études, sa lettre (accompagnée ou non d'un CV) devra clairement mentionner son âge et s'appuyer tout particulièrement sur les compétences et qualités qui lui permettront d'être sélectionné. Il devra donc avant rédaction :

- se renseigner sur l'établissement visé, et prouver qu'il souhaite y étudier ou y travailler pour des raisons précises et positives (par exemple : il estime ses traditions, ses méthodes, ses productions, ses œuvres, etc.) ;
- expliquer qu'il est la personne parfaitement adaptée au poste de travail ou aux études.

- en affichant ses raisons et ses objectifs,
 - en mettant en valeur les aspects intéressants du poste brigué,
 - en développant son CV et en soulignant les points positifs de son passé, de son niveau d'instruction et de culture, de son efficacité passée comme gage de son efficacité future, de son dynamisme et de son esprit d'équipe.
- Terminer sa demande par une formule du style : « Dans cette attente, veuillez croire en l'expression des mes sentiments distingués (ou de ma considération distinguée) ».

Exemple d'une lettre de motivation

Biskra, le 11 septembre 2006

BELGACEM Latifa
Adresse : 15 Rue de la Liberté, Biskra
Email : belgacemlatifa@yahoo.fr

A

Monsieur le Gérant de la librairie « Ibn Rochd »
39 Bd des Martyrs, Biskra.

Objet : Réponse à l'annonce parue le 05/09/2006
Référence : 834864M

Monsieur,

C'est avec intérêt que j'ai relevé votre annonce parue aujourd'hui dans divers quotidiens pour un poste de vendeuse dans votre librairie. Je viens donc, par la présente, vous demander de bien vouloir étudier ma candidature.

Ayant acquis une certaine expérience professionnelle dans divers secteurs d'activités économiques, j'ai pu développer mon sens de l'organisation. J'ai eu, ces deux dernières années, l'opportunité à Constantine de travailler en qualité de vendeuse- conseillère-caissière dans une librairie/papeterie/presse qui attire une large clientèle. *Dynamique, motivée et ponctuelle*, j'ai assumé, souvent seule, la bonne marche de cet établissement. Ce poste me permettrait de m'impliquer pleinement dans un domaine que j'ai pu appréhender et exercer avec efficacité. En effet, je suis capable d'établir des réassorts et bons de commande de livres et autres ouvrages ; de dresser l'inventaire annuel sous forme de tableau en utilisant l'outil informatique.

Disponible, j'aimerais poursuivre cette description de vive voix et répondre à vos éventuelles questions.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Signature.

Bibliographie

- L'énonciation.
Catherine KERBRAT- ORECCHIONI. Ed. Armand- Collin, Paris 1999.
- Pragmatique du discours.
Anne REBOUL, Jacques MOESCHLER. Ed. Armand- Collin, Paris 1998.
- Pour enseigner la grammaire.
Roberte TOMASSONE. Ed. Delagrave, Paris 2002.
- Pour enseigner la grammaire II : Textes et Pratiques.
Roberte TOMASSONE, Geneviève PETIOT, Ed. Delagrave, Paris 2002.
- Linguistique textuelle et enseignement du français.
LAL, Credif, Ed Hatier.
- Initiation aux méthodes de l'analyse du discours.
D. MAINGUENEAU. Hachette université
- L'école et l'évaluation.
Xavier ROEGIERS. PED, Ed de Boeck.
- Sémiotique narrative et textuelle.
Larousse Université.
- Savoir rédiger. Livre de bord. Yann LE LAX.
Ed Larousse, Paris 1997
- D'hier et d'aujourd'hui, la linguistique générale des langues étrangères.
R. GALISSON, Coll. Didactique des langues étrangères, CLE International
- Dictionnaire de didactique.
D. COSTE et R. GALISSON.
- Situation d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère.
Sophie MOIRAND. Ed, CLE International 1979
- Expression communication. H. LEFEVRE 2^{ème} guide pratique
Vuibert.
- Techniques d'expression écrite. Tome 1, Denis BARIL et Jean
GUILLET. Ed Sirey 1988.
- Rédiger un compte-rendu, une synthèse. Claire Charnet, Jacqueline
Robin-Nipi, ed Hachette.
- Le résumé, le compte-rendu, la synthèse. Ghislaine Cotentin-Rey,
CLE international.
- Le Compte rendue de lecture. Géray, Christine Paris : Hatier, 1977.
- Guide du savoir-écrire. Simard, Jean Paul. Québec : Les éditions de
l'homme, 1998.